

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 16](#)  
(1)[Item Jean-Baptiste André Godin à Eugène Pouillet, 13 mars 1884](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Eugène Pouillet, 13 mars 1884

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 16 (1)

Collation 1 p. (64r)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène Pouillet, 13 mars 1884, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 16 (1)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54455>

Copier

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 mars 1884](#)

Lieu de rédaction Inconnu

Destinataire [Pouillet, Eugène \(1835-1905\)](#)

Lieu de destination 10, rue de l'Université, Paris

Scripteur / Scriptorice [Inconnu](#)

### Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin informe Pouillet que Tisserant a obtenu la fixation de l'audience au 5 et 6 juin 1884 dans le procès contre Boucher et Cie

pour le règlement des dommages, et que l'album comparatif des appareils Godin et Boucher se trouverait en possession de l'avocat Moret. Godin annonce à Pouillet qu'il écrit à Moret pour récupérer cet album, qu'il pourra comparer au travail que Godin lui a envoyé en juillet 1883.

## Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Moret, Arthur \(1846-1930\)](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 08/10/2024

---

13 mars

464

~~117~~  
66

Monsieur Pouillet

avocat 10 rue de l'Université

Paris

M<sup>r</sup> Lissacant m'informe que le tribunal  
de Nancy a rendu les sentences des J & B pour  
pour le règlement des dommages dans un affaire de  
Boucher - au même temps M<sup>r</sup> Lissacant me dit  
que dans le dossier de M<sup>r</sup> Moret doit se trouver  
l'album comparatif des appareils Jovin & Boucher,  
qui avait été fait au début du procès et que  
nous avons été restitués - Nous écrirons donc à  
M<sup>r</sup> Moret pour le prier de nous remettre ce document  
s'il le trouve - vous le comparerez avec le travail  
que nous vous avons adressé dans le courant de juillet  
dernier et nous ferons vos observations s'il y a lieu  
S'il restait quelques points qui ne fussent pas  
bien éclaircis, je suis à votre disposition et  
répondrai aux questions que vous voudrez bien  
m'adresser

Agreez Monsieur mes bien sincères salutations

Edmond